

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

PARAISANT TOUS LES MOIS

Vol. IV.

MONTRÉAL, 1^{er} MAI 1884.

N^o 5

SOMMAIRE

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS — Bureau des Examineurs de St-Hyacinthe, séance du 5 février 1884 — Aux instituteurs. — PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT : Congrès pédagogique des instituteurs canadiens-français de Prescott et de Russell — Faits scolaires — Croquemitaine — Les devoirs à domicile — Questions et réponses — Vers à apprendre par cœur : Moïse sur le Nil — Des morceaux de mémoire (suite) — Dictées élémentaires — Dictée syntaxique — Dictées d'orthographe usuelle — Difficultés orthographiques — Problèmes d'arithmétique. — TRIBUNE LIBRE : Problème à résoudre — Solution de problème — Géographie : L'exploration du centre de l'Afrique par les missionnaires aux XVII^e et XVII^e siècles (suite). — LECTURE POUR TOUS : Des formules de salutation orales ou écrites — La mère et ses deux fils — Portrait de l'amitié — Pensées diverses — Feuilleton : Cécilia ou une héroïne des Catacombes. — BIBLIOGRAPHIE. — ANNONCES. — CONDITIONS D'ABONNEMENT.

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

24 mars 1884.

Eriger en municipalité scolaire, sous le nom de "La Conception," le canton Clyde, dans le comté d'Ottawa, borne comme suit, savoir : au nord par le canton Joly, au sud par le canton Amherst, à l'est par le canton Salaberry, et à l'ouest par le canton Labelle.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR par un ordre en conseil, en date du 26 mars dernier (1884), d'ordonner que les lots un, deux et trois, du sixième rang, et la

moitié nord de chacun des lots un, deux et trois, du cinquième rang de la municipalité scolaire du township de "Eardly," dans le comté d'Ottawa, soient détachés de la dite municipalité et annexés à celle de "Saint-Etienne de Chelsea," dans le même comté, pour les fins scolaires.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR par un ordre en conseil, en date du 26 mars dernier (1884), d'ordonner que toute cette partie de la municipalité de la ville de Lévis, située entre la rivière Etchemin et la limite entre la paroisse de Notre-Dame de Lévis et celle de la paroisse de Saint-David de l'Auberivière, dans le comté de Lévis, dont elle fait partie pour toutes les autres fins, soit, pour les fins scolaires, détachée de la municipalité de la ville de Lévis, et annexée à celle de Saint-David de l'Auberivière.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR par ordre en conseil, en date du 26 mars dernier (1884), de faire les nominations suivantes, savoir :

Commissaires d'écoles.

Comté d'Arthabaska, Chester Est.—M. Vital Camiré, en remplacement de M. Louis Tessier, qui a quitté définitivement les limites de la municipalité, et n'a pas été remplacé par élection.

Syndics d'écoles.

Comté d'Ottawa, township de Buckingham.—M. James M-Faul, en remplacement de M. John Winson, qui a quitté la municipalité.

Membres du bureau d'examineurs protestants de Pontiac.—Le Révd Robert Acton et le Révd Thomas B. Connelly, en remplacement du Révd Motherwell, et du Révd M. Robertson, qui ont laissé la Province.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Nominations de Commissaires d'écoles.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR de faire les nominations sui